

Pré-qualification Geeks du Bâtiment

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFEPT
Fatima ZAIME
06.43.44.67.08
f.zaime@afept.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Inscrit / en cours d'inscription à France Travail
Jeunes 18 - 30 ans Diplôme niveau 3
maximum Prise en charge des coûts de la
formation

Prérequis pédagogiques :

Maîtriser les savoirs de bases (lire, écrire,
compter)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La pré-qualification aura les objectifs suivants : Ce parcours pré-qualifiant est destiné à sécuriser un parcours de formation qualifiant en contrat d'apprentissage au TP Agent de Maintenance des Bâtiments. Par cette pré-qualification, le candidat acquière les premiers gestes professionnels, se conforme à la réalité de terrain (par une période de stage d'immersion de 2 semaines) et confirme son projet professionnel. Les objectifs généraux sont les suivants : Bloc 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment. Bloc 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Bloc 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Module complémentaire : Entretien les espaces verts et extérieurs et gérer les déchets

Contenu et modalités d'organisation

La contenu du parcours de pré-qualification sera le suivant : Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Parcours de qualification vers des titres professionnels du secteur bâtiment second oeuvre, emploi direct

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00551960	du 09/12/2024 au 28/03/2025	Pessac (33)	AFEPT		Non éligible	